



Section de l'Ardèche

**Déclaration liminaire à la réunion du comité hygiène et sécurité
du 22 mars 2012**

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, nous vous alertons sur la dégradation des conditions de travail des agents de notre direction.

Dans un contexte difficile, les agents de la DGFIP l'ont également dénoncée en étant en grève à plus de 30% le 2 février.

M WOERTH dans sa lettre du 11 février 2008 et lors de la réunion du 27 octobre 2009, ainsi que la commission des finances de l'Assemblée Nationale dans son rapport du 14 octobre 2010 reconnaissent que l'amélioration des conditions de travail n'est pas un sujet suffisamment traité à la DGFIP.

Le guide sur la prévention des risques sociaux, dans la fiche 3, liste les causes des risques psychosociaux qui sont :

1/ l'intensité du travail et le temps de travail qui se traduit par une quantité de travail excessive, la complexité du travail, l'utilisation excessive des indicateurs de performance, la standardisation des process de travail et des objectifs, la préparation insuffisante à tout projet de transformation des situations de travail....

2/ les exigences émotionnelles par la relation au public, le contact avec d'autres personnes en souffrance, le fait d'avoir peur pendant le travail...

3/ le manque d'autonomie ...

4/ la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail c'est-à-dire l'absence de soutien social de la part des collègues et de la hiérarchie, la violence au travail, l'absence de reconnaissance, les méthodes d'évaluation individualisée des performances....

5/ la souffrance éthique qui se traduit par des conflits de valeur, la qualité « empêchée » ...

6/ l'insécurité de la situation de travail ...

Ainsi, de nombreuses causes de risques psychosociaux se retrouvent à la DGFIP.

Le constat est fait, les causes sont connues, les intentions sont affichées ... mais les actions largement insuffisantes !

Vous comprendrez, Monsieur le président, que nous commencerons à croire que l'amélioration des conditions de travail est vraiment une priorité à la DGFIP, le jour où :

- il n'y aura plus de suppression d'emplois (rappel : 25000 emplois supprimés depuis 2002) ;
- il y aura un renforcement des moyens humains pour assurer un service public républicain de qualité et lutter véritablement contre la fraude fiscale ;
- il y aura une véritable reconnaissance pécuniaire des qualifications des agents notamment C. Nous vous rappelons que lors de ses onze premières années, un jeune agent C passe de l'indice 295 à l'indice 300 soit un gain indiciaire de 5 points !!!
- il y aura un véritable soutien technique pour les agents ;
- il y aura une réorientation du mode de « pilotage » ;
- il y aura de véritables actions préventives pour lutter contre les risques psychosociaux qui passent notamment par une réflexion sur l'organisation collective du travail et que la DGFIP ne se contentera pas de simples stages de gestion individuelle du stress ;
- la totalité du budget du CHSCT sera versée dès le début de l'année.

Les représentants de l'Union Snui Sud Trésor Solidaires

Sylviane LONGERAY
Jean-Claude CATY

Carole BACONNIER
Joël MOUNIER

Ordre du jour

1/ Désignation du secrétaire du CHSCT

Près de 30 ans après le secteur privé, les CHS de la fonction publique d'Etat deviennent des CHSCT c'est-à-dire des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Mais leurs prérogatives n'en seront pas pour autant identiques, l'Etat employeur continuant à s'exonérer de certaines obligations qu'il impose par ailleurs aux employeurs du secteur privé et cela au nom de spécificités difficilement justifiables.

NOTION DE CONDITIONS DE TRAVAIL

(Extrait circulaire DGAFP du 9 août 2011)

Cette notion de conditions de travail peut être définie, conformément aux différents accords cadres du secteur privé comme portant sur les domaines suivants :

- l'organisation du travail (charge de travail, rythme, pénibilité des tâches, élargissement et enrichissement des tâches) ;
- l'environnement physique du travail (température, éclairage, aération, bruit, poussière, vibration) ;
- l'aménagement des postes de travail et leur adaptation à l'homme, en vue notamment de réduire le travail monotone et sous cadence ;
- l'aménagement des lieux de travail et leurs annexes ;
- la durée et les horaires de travail ;
- l'aménagement du temps de travail (travail de nuit, travail posté) ;
- les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail ;

Pour ce qui concerne les trois derniers points, le comité s'attachera à leur étude sur le seul plan technique, en vue de mesurer leurs conséquences sur l'organisation matérielle du travail et leurs effets sur la santé des travailleurs.

Le secrétaire est élu parmi les représentants du personnel.

Bruno KERAMBRUN de FO est élu à l'unanimité secrétaire du CHSCT07.

2/ Approbation du PV du CHS du 7/10/2011

Nous avons rappelé qu'il fallait revoir sur les différents sites concernés le système de signalement de localisation de l'amiante car les étiquettes fournies se décollent ou n'ont pas été mises (Privas).

Or, le signalement est important, notamment pour les entreprises extérieures qui interviennent lors des travaux.

Blocs autonomes de sécurité (BAES) : nous avons demandé que l'ensemble des sites fassent l'objet d'une visite de contrôle car dans de nombreux rapports de l'inspecteur sécurité et santé au travail (ISST ... ex IHS), Jean-Philippe FAVARD, ceux-ci sont défectueux ou absents ou mal placés.

L'assistant de prévention, Philippe BASTIE, (ex ACMO), accompagné de l'ISST pour sa 1ère visite, effectuera ses contrôles (dans les sites les plus importants) et vérifiera en même temps tous les éléments de sécurité incendie (extincteurs, présence le RLI à tous les niveaux, affichage des RLI, SST.....).

3/ Réinstallation de la trésorerie du Teil

Concernant l'installation de la trésorerie à la place de la salle de réunion, nous avons demandé, selon les vœux des agents du SIP contrôle, le déplacement de la porte d'accès entre le SIP et la trésorerie. A voir si cela ne pose pas de problème de circulation avec l'installation des armoires déplacées.

L'éclairage du bureau des agents de la trésorerie sera fractionné entre le côté fenêtres et le côté archives. Un barreaudage des 2 fenêtres donnant sur l'escalier sera effectué.
Une cloison insonorisée avec une partie vitrée en haut sera montée entre le SIP CSP et le bureau du trésorier.

A la demande de l'inspecteur santé et sécurité, une porte coupe-feu sera installée entre les archives et le bureau des agents de la trésorerie.

Concernant l'installation de la climatisation, la communauté de communes conservant celle existante dans les bureaux du dernier étage, financerait l'installation de celle de la trésorerie.

Nous avons rappelé qu'il serait peut-être important de faire intervenir l'ingénieur thermicien de l'antenne immobilière de Lyon.

La communauté de communes financerait également les armoires de rangement de la trésorerie en compensation des placards muraux du dernier étage qui ne seront pas démontés.

Nous avons rappelé que le bureau central du SIE au RDC est très circulé (6 portes du bureau y débouchent) et qu'il est difficile de s'y concentrer. Une porte sera condamnée par une armoire.

Le rafraîchissement des peintures de la cafétéria et du local syndical est prévu.

Le 3ème étage sera donc occupé dorénavant par la communauté de communes et 2 emplacements de parking pour leurs véhicules seraient créés à l'entrée en dehors du parking actuel.

4/ Budget

Nous avons de nouveau dénoncé le fait que de nombreux travaux qui devraient être financés par le budget de la direction, le sont par les crédits du CHSCT (pour info : le budget de fonctionnement de la DDFiP a été diminué de 12%)... et pourtant l'amélioration des conditions de travail serait une priorité !!!

Le budget 2012 du CHSCT sans la réserve « républicaine » de 6% est de 59084 €. 20% de cette somme est différée après les élections du printemps!!! Le budget mis à disposition est donc de 47267 €.

Aubenas : La présentation de l'étude acoustique aux agents a été réalisée le 19 mars par l'ingénieur thermicienne, Mme GALLOIS. La mise en place d'écrans transparents dans la charpente et de panneaux d'isolation phonique au dessus des imprimantes sera financée par le CHSCT.

Nous avons demandé une nouvelle visite de Mme GALLOIS afin de trouver une solution pour supprimer ou limiter le bruit généré par la soufflerie du chauffage.

Le Teil : la DG n'ayant pas versé la totalité du budget demandé pour les travaux, le président-DDFiP a demandé le financement du lino installé sur les sols existants du local de la trésorerie

A noter qu'une nouvelle formation va être proposée pour la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) : cette formation serait sur site et l'intervenant passerait sur tous les postes de travail des stagiaires pour les conseiller sur l'aménagement de leur poste afin de limiter les tensions musculaires liées au travail sur écran.

Actions validées par le CHS

Formations financées par le CHS (secourisme, maniement extincteurs, RLI, prévention du risque routier, santé du dos...)	15000 €
Aubenas : suite de l'étude acoustique	7000 €
Exercices d'évacuation	1000 €
Le Teil : lino de la trésorerie	3000 €

Une nouvelle réunion du CHSCT se déroulera en mai et de nouvelles actions seront financées suite au groupe de travail du 26 avril sur les rapports des visites de sites de l'ISST et sur le document unique.

5/ Points sur les projets en cours

- **Privas** : la DGFIP a validé le projet de réduire le nombre de résidences de 5 à 2 mais demande à revoir le projet pour diminuer le coût => conservation des cloisons existantes, des toilettes.
Le pôle santé (médecin, assistante sociale, services sociaux) sera en premier installé route des Mines, puis le pôle fiscal avenue du Vanel et ensuite réorganisation de l'immeuble de la route des Mines. L'échéance serait 2013.
- **Tournon** : la trésorerie collectivité locale déménagerait la dernière semaine d'avril. Nous avons rappelé au Président-DDFiP la nécessité de renforcer la cellule recouvrement SIP car avec la caisse conjointe, le nombre de contribuables reçu va fortement augmenter et donc, un agent va y être mobilisé en permanence. De plus, nous lui avons également demandé de revoir l'organisation de l'accueil car la gestion du flux d'usagers va être compliquée avec un seul agent.

6/ Questions diverses

- Nous avons demandé que l'assistante sociale soit destinataire des convocations des réunions du CHS ainsi que des différents documents. Le règlement intérieur des CHSCT ne le prévoyait pas.

- **Tournon** : nous avons signalé que depuis octobre 2011 la fontaine à eau ne fonctionnait plus.

Nous avons demandé la copie du courrier qui a dû être envoyé à la mairie de Tournon pour demander le marquage au sol de l'interdiction de stationner devant la place réservée aux personnes à mobilité réduite côté rue Camille Arnaud.

- **Points de consultation du médecin:** la DDFiP a dû faire remonter à la DGFIP le nombre de points de consultation conservé sur le département : nous avons rappelé que compte tenu de la géographie du département, nous espérons que ceux du sud et du nord seraient conservés.

Si seul celui de Privas était conservé, cela voudrait dire que les agents des résidences excentrées seraient obligés de se déplacer => => risque que certains agents ne viennent plus consulter..... serait-ce le but recherché?

- **Plan d'évacuation des locaux** : nous avons demandé la mise à jour de ces plans qui ne correspondent plus à la réalité suite aux nombreux travaux réalisés ou réorganisations subies.

Fin de la réunion à 16h30